

# MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

## Recommandations de la Cellule Agro Météorologique

Période : du 04 au 10/10/2021

**Nous recommandons aux agricultures et éleveurs ce qui suit :**

### ❖ Production végétale

- **L'Arboriculture:** (Respect du délai avant récolte)

#### **1- L'Agrumiculture:**

- Traitement contre risques ;
- Ramassage et incinération des fruits touchés par la cératite ;
- Entretien et nettoyage du réseau de drainage ;
- Préparation du matériel de récolte ;
- Irrigations selon nécessité;
- Signalisation de la cératite, la mineuse, le ver de l'ombilic et les aleurodes;
- Risque de la Cératite, la Mineuse, les Cochenilles, du Ver de l'ombilic, des Acariens, des Aleurodes et des Pucerons.

#### **2- L'Oléiculture:**

- Surveillance et traitement contre risques ;
- Irrigation pour l'olive de table selon nécessité ;
- Récolte des olives de table ;
- Début récolte des olives à l'huile à véraison (vierge extra);
- Signalisation de la mouche de l'olive et la teigne;
- Risques de la Mouche de l'olive et de la Teigne.

#### **3- La viticulture:**

- Poursuite récolte des variétés de tardives (Zones de montage) ;
- Ouverture des raies au milieu des rangs ;
- Poursuite greffage d'automne.

#### **4- Les rosacées à pépins :**

- Poursuite récolte des variétés de tardives.

## 5- Les rosacées à noyaux :

-Poursuite récolte des nectarines (var. tardives).

## 6- Les nouvelles plantations 2020-2021 :

-Poursuite épandage d'engrais de fond ;

-Préparation du terrain pour les nouvelles plantations (défoncement).

## • Les cultures maraîchères :

-Surveillance et traitement contre risque ;

-Respect des mesures prophylactiques ;

-Préparation des sols et serres pour la mise en place des cultures;

-Risque du Mildiou et de l'Alternariose pour la Pomme de terre Arrière-saison et de la Mineuse, du Mildiou, de l'Alternariose, de l'Oïdium et du Botrytis pour la Tomate Arrière-saison

## • Les grandes cultures : Céréales, Orge et Avoine

-Début des travaux d'automne ;

-Surveillance contre les rongeurs arvicoles ;

-Traitement de la semence.

## • La Phoeniciculture:

-Nettoyage et entretien des lieux de stockage;

-Risque du Bouferoua , de la Pyrale et de la Cochenille blanche.

## ❖ Production animale :

### • Apiculture :

- Poursuite de l'opération de récolte du miel ;
- Enlever les hausses et inspecter les corps de ruches.

### • Aviculture :

- Instaurer un programme de nettoyage et de désinfection des bâtiments d'élevage ;
- Respecter un délai de vide sanitaire après la commercialisation des volailles et désinfection ;
- Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire ;
- Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage et l'installation des pédiluves ;
- Entreposer les sacs d'aliment dans de bonnes conditions, notamment à l'abri des intempéries et des rongeurs.

### • Ruminants:

- Surveiller les animaux de l'exploitation et en cas de doute prévenir le Docteur vétérinaire le plus proche ;
- Ne pas introduire de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans dépistage attestant qu'ils sont indemnes des maladies (tuberculose, brucellose et la fièvre aphteuse) ;
- Mettre en place un rotoluve à l'entrée de l'exploitation et des pédiluves à l'entrée des étables ;
- Epannage de la chaux vive à l'entrée de l'exploitation, des étables, enclos...etc. ;
- Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort ;
- Eliminer les cadavres des animaux par incinération ou enfouissement entre deux lits de couches de chaux vive.

